

14 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 juillet 2006](#)

Politique des grandes villes

Avenants aux contrats logements conclus avec la Ville de Bruxelles et les communes de Forest et Molenbeek-Saint-Jean

Avenants aux contrats logements conclus avec la Ville de Bruxelles et les communes de Forest et Molenbeek-Saint-Jean

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale et de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé deux avenants aux contrats logements pluriannuels 2005-2007, conclus entre l'Etat fédéral et la Ville de Bruxelles et les communes de Forest et Molenbeek-Saint-Jean, dans le cadre de la Politique des grandes villes. Ces avenants prévoient des glissements budgétaires entre initiatives, sans changer les priorités d'action reprises dans les directives. Le but de ces modifications est de rationaliser au maximum l'utilisation des moyens mobilisés en vue de rénover, créer ou réhabiliter des logements décents et accessibles pour les revenus faibles et moyens.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe